

**Vous souhaitez faire de la musique
et apprendre à jouer d'un instrument ?**

Violon

Batterie

Violoncelle

Contrebasse

Guitare
classique

Basse
électrique

Guitare
acoustique

Guitare
électrique

Clarinette

Flûte
traversière

Trompette

Saxophone

Piano



ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE NOTRE-DAME DE BONDEVILLE



Notre équipe pédagogique sera à votre écoute et vous accueillera avec plaisir !

Un cursus d'apprentissage complet depuis la formation initiale mais également des parcours plus personnalisés.

**Intégrer un orchestre, une chorale,
un ensemble instrumental ou vocal**

- Orchestre à cordes 1^{er} et 2nd cycles.
- Chorale enfants, chorales adultes de jazz.
- Harmonies 1^{er} et 2nd cycle.
- Éveil musical grande section de maternelle.
- Atelier de jazz.
- Atelier de musiques traditionnelles.
- Atelier de musiques actuelles.
- Divers ensembles instrumentaux.

- Éveil musical pour les enfants scolarisés en 2019/2020 grande section de maternelle (5 ans).
- Initiation instrumentale dès l'entrée au CP (à partir de 6 ans).
- Premier et second cycles pour acquérir compétences et autonomie dans sa pratique instrumentale.
- Cursus adulte et cycles personnalisés (adolescents).
- Adhésion à une pratique collective seule (orchestre, chorales, harmonies, ateliers).
- 3^{ème} cycle amateur (perfectionnement).

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements



TARIFS 2019/2020

COURS D'INSTRUMENTS ET PRATIQUES COLLECTIVES (Réglement possible en une, deux ou trois fois)

- L'éveil musical de l'École de musique s'adresse aux enfants en grande section de maternelle toute l'année scolaire aux écoles :

- Louis Duteurtre : lundi entre 16h15 et 17h30.
- Jean Moulin : mardi entre 16h15 et 17h30.
- André Marie : vendredi entre 16h15 et 17h30.

- Éveil musical à l'École de musique :

- Mercredi entre 9h et 9h45

Des dossiers d'inscriptions seront distribués dans les classes à la rentrée de septembre.

Tarif pour les Bondevillais : 90€/an

Tarif pour les hors commune : 204€/an

* Cours instrumental à l'école de musique (formation musicale et pratique collective incluses dans le tarif de la cotisation)

- Un élève Bondevillais : 174€/an
- Deux élèves d'une même famille : 294€/an
- Trois élèves d'une même famille : 414€/an
- Quatre élèves d'une même famille : 534€/an
- Hors commune : tarif double

*Pratiques collectives seules

Orchestre à cordes, 1^{er} et 2nd cycles, harmonie 1^{er} et 2nd cycle chorale enfants ou adultes, ateliers de jazz et de musiques actuelles, atelier de musiques traditionnelles.

Tarif pour les Bondevillais : 51€/an

Pour les extérieurs : 72€/an

Possibilité de louer un instrument à l'année selon les disponibilités du parc : 117€/an

Reprise des cours le lundi 16 septembre 2019

*Renseignements auprès du secrétariat de l'école (planning visibles sur le site internet de la ville) en ce qui concerne les jours et horaires des cours instrumentaux et les cours de formation musicale.

PERMANENCES DU SECRÉTARIAT

Lundi de 14h à 18h

Mardi de 13h à 18h

Mercredi de 13h15 à 17h45

Jeudi de 14h à 18h

CONTACTS

Directrice de l'école : Sandra PRUDHOMME



Sandra.prudhomme@ville-nd-bondeville.fr

Secrétaire de direction : Carole BULAN



Carole.bulan@ville-nd-bondeville.fr



02 35 81 29 85



www.ville-nd-bondeville.fr/musique/



www.facebook.com/ville.nd.bondeville/

INSCRIPTIONS 2019 - 2020

PERMANENCES EXCEPTIONNELLES

Les 9, 10, 11 septembre 2019
de 16h à 19h

à l'École municipale
de musique

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

NOTRE-DAME DE BONDEVILLE

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

147 route de Dieppe

76960 Notre-Dame de Bondeville